

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Prothésaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com  
Prise en charge : pec@mupras.com  
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

9045

Code réservé à l'adhérent(e)

Matricule : ..... Société : ..... 74294

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Ski RÉDJ CHAKIB

20/06/1958

Date de naissance :

Adresse : ROMAENDIE II tour Ishbilia n° 15

Casablanca

Tél. : 0663011265

Total des frais engagés : 350 + 1157,20 Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

**Dr. Othman Lorabi**  
Psychiatre Psychothérapeute  
I.N.P.E : 091191544  
33, Rue Naima Maftoud Casablanca  
Tél : 05 22 20 72 25 / Fax : 05 22 49 12 37

Date de consultation : 15/03/2021

Nom et prénom du malade : SKI RÉDJ CHAKIB

Lien de parenté : Même

Nature de la maladie : Psychologue

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) : 

Le : 14/06/21

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/03/21	ANPSE		350,00	Dr. Othman Lorabi Psychiatre - Psychanalyste I.M.P.T. CP 191544 33, Rue Hajja Casablanca Tel: 05 22 29 12 31 05 22 29 12 31

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
		115720

## ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
<b>O.D.F PROTHESES DENTAIRES</b>				
<b>DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE</b>				
H	25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553		
D	00000000	00000000		
B	00000000 35533411	11433553		
<b>(Création, remont, adjonction)</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				

Docteur Othman LORABI

Doctorat d'Etat en Médecine de la Faculté de Clermont Ferrand

Ancien Interne des Hôpitaux de Clermont Ferrand

PSYCHIATRE PSYCHOTHERAPEUTE  
THERAPIE COGNITIVE ET COMPORTEMENTALE



الدكتور الورابي عثمان

دكتور الدولة خريج كلية كليرمون فيران (فرنسا)  
طبيب داخلي سابق بمستشفيات كليرمون فيران

متخصص في الأمراض العقلية  
معالج نفسي معرفي و سلوكي

Sur Rendez Vous

بالموعد

## ORDONNANCE MEDICALE

Casablanca, le 15/03/24.

M. SKIRÉDJ Chakib.

AB 50%

17/ APR AFUMIC 75 g sa : 1,5g - 00 - 02g

126,80/ NO - DCP 50g : 01g - 00 - 00.

98,30/ ATHYMIC 30g 00 - 00 - 1/2g

167,40/ XANTIS 5g : 02 g le soir pedat 07gns,  
puis 01g le soir pedat 07gns  
puis arct

134,30

5/18P en 1/2g : 01g le soir à partir du 29/03

34,70

+ 20/2EPAT : 1/2g - 1/2g - 01g - TSUP.

96,00

~~1/2g 20/2EPAT~~ 1/2g per nos.

Adresse : Immeuble «Art Office» 33, Rue Najib Mahfoud (Ex Ollier) Quartier Gauthier 20060 CASABLANCA

Tel : 0522 20 87 25 - Fax : 05 22 49 12 37 - العنوان : عمارة "ارت أوفيس" 33، زقة غريب محفوظ - الدار البيضاء - 20060 - الفاكس : 001764832000010

IF : 40477464 - Patente : 35509946 - ICE : 001764832000010

[www.psychiatre.ma](http://www.psychiatre.ma)

116,120

8/08/2021 SNC Snap

01 à 02 cm h' cont pector

QSP 30 pos.



6 118001 030071  
○ Anafranil® SR 75 mg  
20 comprimés pelliculés sécables  
PPV : 93.00 DH

6 118001 030071  
○ Anafranil® SR 75 mg  
20 comprimés pelliculés sécables  
PPV : 93.00 DH

6 118001 030071  
○ Anafranil® SR 75 mg  
20 comprimés pelliculés sécables  
PPV : 93.00 DH

6 118001 030071  
○ Anafranil® SR 75 mg  
20 comprimés pelliculés sécables  
PPV : 93.00 DH

6 118001 030071  
○ Anafranil® SR 75 mg  
20 comprimés pelliculés sécables  
PPV : 93.00 DH

LOT : 303  
PER : NOV 2022  
PPV : 126 DH 80

COOPER PHARMA  
PPV : 167,40 DH

LOT : 201421  
UT AV : 10/2022  
PPV : 134,30 DH

PPV : 34DH70  
PER : 01-24  
LOT : K107

PPV : 34DH70  
PER : 01-24  
LOT : K107

98,30

PPV : 96DH00  
PER : 06/23  
LOT : J2888-1

PPV  
34DH00

PPV  
34DH00